



COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 18 CHAOUAL 1438 (13 JUILLET 2017)

*

I- Le Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration a présenté un exposé sur les données relatives à l'opération « Transit 2017 » concernant les marocains résidant à l'étranger et les mesures prises à cet effet.

II- Le conseil a examiné les projets de textes suivants :

☛ **Projet de loi :**

☛ **Projet de loi n° 40-17** portant statut de Bank Al Maghrib.

Adopté.

☛ **Projets de décrets :**

1. **Projet de décret n° 2-17-180** complétant le décret n° 2-08-530 du 17 regeb 1431 (30 juin 2010) pris pour l'application de la loi n° 33-06 relative à la titrisation des actifs.

Adopté.

2. **Projet de décret n° 2-17-399** pris pour l'application des articles 10-5 et 248-1 de la loi n° 17-99 portant code des assurances.

Adopté.

3. **Projet de décret n° 2-17-229** abrogeant les dispositions de l'article 2.15.644 du 29 chaoual 1437 (3 août 2016) modifiant et complétant le décret n° 2-90-554 du 2 regeb 1411 (18 janvier 1991) relatif aux établissements universitaires et aux cités universitaires, et édictant des dispositions particulières.

Le conseil a examiné ce projet et a décidé de reporter son adoption à une prochaine réunion du conseil du gouvernement.

4. **Projet de décret n° 2-17-382** modifiant et complétant le décret n° 2-90-554 du 2 regeb 1411 (18 janvier 1991) relatif aux établissements universitaires et aux cités universitaires.

Le conseil a examiné ce projet et a décidé de reporter son adoption à une prochaine réunion du conseil du gouvernement.

III. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé la proposition de nomination du Secrétaire Général du Haut-Commissariat au Plan.